

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOS  
Séance du 14 mars 2016 à 20h30  
Salle de la mairie de Pouilley-Français**

<b>Date de convocation : 07/03/2016</b>	<b>Nombre de membres : 8 Nombre de votants : 8 Nombre de procurations : 0</b>
<i>L'an deux mille seize, le quatorze mars, le conseil syndical du SIVOS de Villers-Buzon, dûment convoqué le 7 mars 2016, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSELOT, président.</i>	<b>Présents :</b> Romaric ROUSSEL, Julien VUILLIER, Chantal JEANVOINE, Stéphanie GIBERT, Alain BEQUILLARD, Joël JEUNOT, Alain ROUSSELOT, Renée LEGUIN. <b>Suppléants :</b> Josette NICOLIN, Claude DANLOUE
<b>Secrétaire de séance :</b> Romaric ROUSSEL	<b>Absent excusé :</b> Néant <b>Procuration :</b> Néant

**ORDRE DU JOUR** (ouverture de la séance à 20h37)

**1 Approbation du PV de la réunion du 28/01/2016**

Le procès-verbal de la réunion du conseil syndical du 28 janvier 2016 est approuvé à l'unanimité.

**2 Approbation Compte Administratif et Compte de Gestion 2015 2016-02**

Les membres du SIVOS réunit sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSELOT, président du SIVOS, délibérant sur le Compte Administratif 2015 dressé par Monsieur Alain ROUSSELOT, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les Délibérations Modificatives de l'exercice considéré lui donne acte de la présentation du Compte Administratif 2015 et constate la concordance des comptes avec le Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier de Pouilley les Vignes :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT
  - Dépenses : 193 511.83 €
  - Recettes : 196 043.86 €
  - Excédent : 9 853.69 €
  - Résultat : 12 385.72 €
- SECTION D'INVESTISSEMENT
  - Dépenses : 482.75 €
  - Recettes : 5 867.41 €
  - Déficit : -4 746.09 €
  - Résultat : 638.57 €

➤ **RESULTAT CUMULE : 13 024.29 €**

Après avoir répondu aux demandes d'explications de l'assemblée, le Président confie la présidence à Madame Chantal JEANVOINE, vice-présidente et se retire de la salle au moment du vote.

<b>Vote pour : 7</b>	<b>Vote contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
----------------------	------------------------	-----------------------

<b>3</b>	<b>Affectation des résultats 2015</b>	<b>2016-03</b>
----------	---------------------------------------	----------------

Le conseil syndical, après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2015 présentant un excédent de fonctionnement de 12 385.72 € et considérant que la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement de 361.43 €, décide d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement comme suit :

- Report recettes investissement : 638.57 €
- Affectation en réserves d'investissement (1068) : 361.43 €
- Report à nouveau en section de fonctionnement : 12 024.29 €

<b>Vote pour : 8</b>	<b>Vote contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
----------------------	------------------------	-----------------------

<b>4</b>	<b>Approbation du Budget Primitif 2016</b>	<b>2016-04</b>
----------	--	----------------

Le Président soumet aux membres du SIVOS le Budget Primitif de l'année 2016. Il se présente comme suit :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT :
  - Dépenses : 228 163.00 €
  - Recettes : 228 163.00 €
- SECTION D'INVESTISSEMENT :
  - Dépenses : 5 300.00 €
  - Recettes : 5 300.00 €
  -

Après les explications fournies, le Président soumet le Budget Primitif 2016 au vote.

<b>Vote pour : 8</b>	<b>Vote contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
----------------------	------------------------	-----------------------

<b>5</b>	<b>Tableau de participation des communes 2016</b>
----------	---

Le tableau de participation des communes pour l'année 2016 est remis à chaque délégué titulaire pour information dans sa commune.

<b>6</b>	<b>Questions diverses</b>
----------	---------------------------

- Transports scolaires : lecture de 2 courriers :
  - Copie d'une lettre envoyée au Conseil Départemental du Doubs par un parent contestant l'avertissement donné à son enfant,
  - Lettre de l'accompagnatrice du bus relatant les problèmes avec le chauffeur

- Exposé de Monsieur Romaric ROUSSEL, délégué de Villers-Buzon :  
« Conséquences du rattachement programmé de Villers-Buzon à la Communauté de Communes du Val Marnaysien ; l'inspectrice d'académie fait état d'une fermeture potentielle de l'école de Villers-Buzon, vive réprobation de Villers-Buzon qui demande une nouvelle fois le soutien du SIVOS. Il en va de la cohérence des infrastructures. »

Séance levée à 23h30.